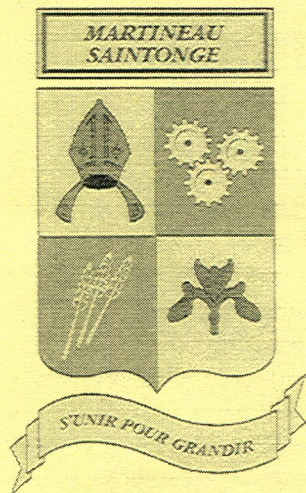


« Martinos », c'est la reproduction de la signature de Mathurin,
premier de notre lignée en Nouvelle-France,
telle qu'elle apparaît sur son acte de mariage enregistré à Sainte-Anne-de-Beaupré, le 16 juillet 1690.



Le Martinos

JOURNAL DES FAMILLES MARTINEAU & ST-ONGE

VOLUME 12

NUMÉRO 2

DÉCEMBRE 2000

BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2001

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Septembre 2000 – Août 2001

Président fondateur et trésorier :	Roger St-Onge 402 – 4250 Savard Trois-Rivières Qc G8Y 2G6 tél. : (819) 372-1651	#001	Directrice :	Lise Therrien Boisvert 1420, 13 ^e Avenue Grand-Mère Qc G9T 2L9 tél. : (819) 538-5840	#008
Président :	Michel St-Onge 201-4445, Henri-Bourassa Ouest Ville St-Laurent Qc H4L 5G5 Tél. : (514) 336-0876	#041	Directrice :	Lucille Martineau-Brochu 1139, Olivier app. 1 St-Agapit Qc G0X 1Z0 tél. : (418) 888-3176	#275
Vice-présidente :	Lucie St-Onge 2340, boul. St-Jean C.P. 39 St-Maurice Qc G0X 2X0 tél. : (819) 693-7133	#012	Directeur :	Alain Perron 2340, boul. St-Jean C.P. 39 St-Maurice Qc G0X 2X0 tél. : (819) 693-7133	#294
Secrétaire :	Sylvio Martineau 12005, boul. St-Jean Trois-Rivières Qc G9A 5E1 tél. : (819) 374-6328	#288	Directeur :	Hugues Martineau 755, Marguerite Bourgeois app. 43 Québec Qc G1S 3V9 tél. : (418) 683-9918	#283
Directrice :	Marguerite St-Onge Rivard 165, Jonette St-Étienne-des-Grès Qc G0X 2P0 tél. : (819) 535-2311	#214	Directrice :	Laurette Martineau 1204, rue Charest St-Agapit Qc G0X 1Z0 tél. : (418) 888-4221	#272

ÉQUIPE DU JOURNAL

Coordonnateur : Roger St-Onge
Mise en page : Lucie St-Onge
Événements familiaux : Michel St-Onge
Desc. de Louis Martineau : Lucille Martineau Brochu

RECHERCHES EN GÉNÉALOGIE

Michel St-Onge
Roger St-Onge

Envoyez toute correspondance relative au journal à
l'adresse suivante :

Journal « Le Martinos »
402 – 4250 Savard
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2G6

CARTES DE MEMBRE

Canada : \$15.00 Cdn/année
Etats-Unis : \$15.00 US/année
Autres pays : \$18.00 Cdn/année
Membre à vie : \$300.00 Cdn

Chèque payable à : Martineau-Saintonge inc.

IMPRESSION

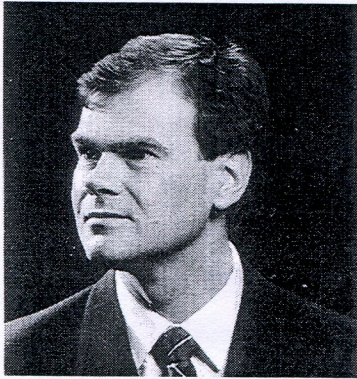
MODOC PHOTOCOPIES
TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC)

Journal déjà publié : \$2.50/copie
Chèque payable à : Martineau-Saintonge inc.

SOMMAIRE

Sommaire.....	27
Mot du président.....	28
Un peu d'histoire	
• <i>Us et coutumes de chez-nous</i>	29
• <i>De quoi se nourrissaient nos ancêtres</i>	32
Événements familiaux	
• <i>Anniversaire de mariage</i>	34
• <i>Décès</i>	35

Le genre masculin est utilisé dans certains articles, sans discrimination pour le genre féminin, afin d'en alléger le texte.



Mot du président

L'année qui a vu le 10^e anniversaire de la création de notre association s'est achevée. L'année 2001 est arrivée. Je profite de l'occasion qui m'est offerte, à titre de porte-parole de votre conseil d'administration, pour adresser à chacun de vous nos vœux les plus sincères pour que cette année réponde à vos attentes et vous procure les joies familiales, professionnelles et individuelles que vous souhaitez.

Tant sur le plan généalogique et de la connaissance encore plus approfondie de nos ancêtres et des liens qui nous unissent, que sur le plan du regroupement que nous constituons et de l'importance de nous rapprocher et nous réunir, votre équipe s'efforcera encore d'apporter au plus grand nombre d'entre vous le maximum de satisfactions.

Pour cela, il nous faut être à l'écoute de vos désirs et de vos besoins, aussi n'hésitez pas à nous en faire part, et nous ferons tout notre possible pour essayer de les réaliser. Cette association et cette revue sont avant tout les vôtres et il est bon de se le rappeler.

Votre équipe du conseil d'administration se réunira au cours des prochains mois pour préparer un programme d'activités susceptible de vous intéresser. N'hésitez pas à souffler vos idées aux oreilles de ses membres. Bien sûr toutes vos suggestions ne peuvent être retenues, par contre elles peuvent nous inspirer et nous donner des pistes pour prendre les décisions susceptibles de plaire à la majorité. Ces dix années d'existence accomplies, il faut les célébrer !

En terminant, pour réitérer nos vœux de bonne année, se joignent donc à moi, Roger St-Onge, Lucie St-Onge, Sylvio Martineau, Marguerite St-Onge-Rivard, Lise Therrien-Boisvert, Lucille Martineau-Brochu, Alain Perron, Hugues Martineau, et Laurette Martineau.

Et comme le diraient nos ancêtres, « le paradis à la fin de vos jours »...

Michel St-Onge
Président 2000-2001

UN PEU D'HISTOIRE...

L'article qui suit nous a été envoyé par un membre anonyme. Nous remercions cette personne et apprécierions que cette dernière s'identifie afin de nous faire connaître l'origine de ce document. Nous vous le transmettons en quatre parties, dont voici la première :

Us et coutumes de chez nous

1^{ère} partie

Le Jour de l'An

Jadis, deux événements marquaient le Jour de l'An : la distribution des étrennes et la bénédiction paternelle.

Si, aujourd'hui, dans la majorité des foyers du Québec, les étrennes sont distribuées le jour de Noël, à l'américaine, c'est, en partie, parce que les enfants sont en vacances entre Noël et le Jour de l'An. Alors pour les occuper pendant ces jours de congé, certains parents ont trouvé plus logique de donner aux enfants leurs étrennes à Noël. Et la publicité commerciale faisant pression en faveur de Noël, c'est ainsi que rares sont aujourd'hui les Canadiens français qui s'échangent des cadeaux et surtout donnent aux enfants leurs étrennes le Jour de l'An.

Autrefois, surtout avant l'urbanisation de la population québécoise et la commercialisation des échanges de cadeaux, les étrennes des enfants étaient composées de choses simples et souvent utiles. La mère avait confectionné des vêtements et le père avait fabriqué des jouets : un cheval de bois, un berceau de poupée.

La veille, avant de se coucher, les enfants pendaient leur bas. Le lendemain, ils y trouvaient, selon l'état de fortune des parents, des bonbons durs, des bonbons français et parfois des fruits frais, soit une pomme et une orange. Et bien sûr, le ou les jouets si les dimensions le permettaient.

Dans bien des foyers, les parents disaient à leurs enfants que ces étrennes leur avaient été apportées par le petit Jésus.

Après avoir assisté à la messe, de bonne heure de préférence, les enfants mariés se rendaient, avec leur famille, à la maison paternelle pour la bénédiction du Jour de l'An et le dîner familial. La grand-mère avait préparé son ragoût de pattes de cochon, ses tourtières, ses patates jaunes et ses friandises et attendait le moment solennel pour fêter le premier de l'An. Quand tous les enfants et les petits-enfants étaient arrivés, l'aîné allait chercher le grand-père, qui se tenait dans une pièce voisine, pour lui demander de bien vouloir bénir la famille. Le grand-père s'approchait, souvent les larmes aux yeux, et contemplait sa progéniture agenouillée devant lui. Il commençait par énumérer certains événements de l'année, tels que : les décès, les épreuves, les chicanes et les rancunes entre les membres de la famille, les bienfaits aussi, et après avoir invité tous ses descendants à la fraternité, il prononçait ces paroles solennelles : «Je vous bénis, mes enfants, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.»

Au cours de cette cérémonie, il arrivait fréquemment que les enfants pleurent. Après s'être essuyé les yeux, on se levait et on se souhaitait la bonne année en s'embrassant. Les souhaits, des plus âgés étaient formulés comme ceci : «Je te souhaite une bonne et heureuse année.» Aux filles, on leur souhaitait de se trouver un mari et aux garçons une épouse. Mais ces vœux se terminaient toujours par «Le paradis à la fin de vos jours».

Le soir, le même cérémonial avait lieu du côté maternel.

Le Jour des Rois

Le 6 janvier, jour des Rois, aussi appelé l'Épiphanie, était fête d'obligation. C'est-à-dire qu'il fallait aller à la messe, comme le dimanche.

Le jour des Rois était caractérisé par deux événements : l'un religieux, la bénédiction des enfants; l'autre profane, le souper des Rois.

À une heure déterminée par le curé, l'église paroissiale était ouverte à tous les enfants, même aux bébés que souvent des fillettes portaient dans leurs bras. Ce jour-là, l'église ordinairement silencieuse s'animait de paroles et de grouillements enfantins.

À l'heure dite, le curé bénissait les enfants et leur faisait embrasser l'enfant Jésus qu'il avait pris dans la crèche.

Pour le souper, la maman avait préparé un gâteau dans lequel elle avait placé un pois et une fève. Celui qui trouvait le pois dans son morceau de gâteau devenait le roi de la fête. De même celle qui trouvait la fève était élue reine de la soirée. Il va sans dire que le roi et la reine avaient droit à tous les honneurs au cours de ce festin.

Du lendemain des rois à la fin de l'hiver

Tout Québécois le sait : les hivers sont longs chez nous!

Ils étaient encore plus longs avant que la mécanique roulante ne vienne déneiger les routes. Dans ces temps anciens, la neige, omniprésente, séquestrait presque tout le monde. Il fallait des prodiges de courage et d'imagination pour aller d'un endroit à l'autre. Surtout à la campagne.

C'était alors, pour les femmes, le temps par excellence des travaux d'intérieur.

Souvent, l'homme, monté aux chantiers avant Noël avec ses grands garçons, revenait pour les Fêtes et repartait le lendemain des Rois. La femme restait alors seule avec les enfants jusqu'à la fonte des neiges. En avril; pas avant. Parfois les enfants allaient à l'école, parfois non.

D'abord, la femme, et ses plus vieux, s'ils étaient en âge, devait continuer à faire le train, traire les vaches, soigner les animaux, sept jours par semaine. Ensuite, que le mari y soit ou pas, il fallait s'occuper de la marmaille, souvent nombreuse, sans oublier que parfois, la mère était enceinte d'un autre.

Et malgré tout, elle trouvait le temps de faire bien des choses, belles et utiles.

Après avoir nourri son monde, il lui fallait filer, au rouet, la laine et le lin recueillis en d'autres saisons. Une fois le filage terminé, il fallait tisser les étoffes au métier. Car la femme des temps anciens confectionnait presque tout ce qui se portait et servait au ménage. De quelles œuvres d'art nos arrière-grand-mères étaient-elles capables. De nos jours, leurs travaux manuels, qui malheureusement se font de plus en plus rares, font toujours l'admiration des connaisseurs : tapis, courtepointes, dentelles, ceintures fléchées, et quoi encore.

Sans oublier, bien sûr, les vêtements de tout ce monde dont la maison était pleine : costumes, chemises, sous-vêtements, manteaux, bonnets, bas, mitaines, chaussures même. Les plus habiles et les plus entreprenantes d'entre elles fabriquaient tout ce qui se portait.

Et une fois leur homme revenu, il fallait se préparer aux travaux des champs en plus, souvent, d'accoucher.

Quelle vie! Admirable et remplie!

Que personne, cependant, ne veuille revivre.

Les corvées

Dans les temps jadis, l'entraide était de rigueur. Sans cette entraide, nos ancêtres n'auraient pu survivre. Cette entraide prenait la forme de corvées qu'on pourrait diviser en trois catégories.

D'abord, les corvées de sympathie. Si un homme tombait malade, ou si la mort frappait sa famille, ou encore si le feu avait ravagé sa maison ou un bâtiment de sa ferme, les voisins et la parenté s'unissaient pour lui venir en aide en faisant son train ou en rebâtissant le bâtiment détruit.

Ensuite, les corvées de nombre. C'était les corvées où les travaux nécessitaient un grand nombre de bras. Par exemple : la construction de certains bâtiments, l'aménagement des routes, la coupe de la glace sur les rivières ou les lacs, l'abattage des animaux, et autres.

Enfin, les corvées de réjouissances. C'était celles des travaux domestiques qui, souvent, n'étaient que prétexte à danser, chanter et prendre un p'tit verre de boisson.

Le Mardi Gras et le Carême

Comme il fallait jeûner pendant quarante jours à compter du Mercredi des Cendres, on ne manquait pas de faire la fête la veille, le Mardi Gras. On se maquillait, on portait des masques, on se déguisait et on visitait les voisins en chantant et en prenant un petit verre. Cette journée se terminait habituellement par une soirée à laquelle participaient un violoneux et un joueur d'accordéon et on dansait des quadrilles. Mais les réjouissances devaient, sans faute, être terminées à minuit puisque le lendemain c'était le début du carême et on aurait été très mal vu de danser après cette heure. On raconte qu'un soir, dans une veillée, on avait continué de danser après minuit et que le diable s'était mêlé à la danse sous la forme d'un beau jeune homme. Or

toutes les filles qui avaient dansé avec lui avaient eu des démangeaisons dans le dos tout le temps du carême.

Le Mercredi des Cendres n'était pas fête d'obligation mais c'était un jour sacré quant même. Il fallait, ce jour-là, se rendre à l'église pour recevoir les cendres. C'était la grande fête religieuse de l'humilité. Le célébrant disait à chaque paroissien agenouillé à la sainte table : «Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière.» Et en prononçant ces paroles, il faisait sur le front du fidèle une petite crois avec une pincée de cendres.

Non seulement, pendant le temps du carême, on devait se priver de nourriture et de boisson, on devait aussi s'abstenir d'amusement. Durant cette période, aucune fête ne devait être organisée.

Les adultes n'avaient droit qu'à un repas complet par jour. Ils devaient s'imposer des sacrifices et des privations aux deux autres repas. Il était interdit de manger de la viande le mercredi et le vendredi. Ces jours-là, les fidèles mangeaient surtout du poisson. L'Église accordait des tolérances aux malades et aux femmes enceintes qui le demandaient. Évidemment, il était défendu de manger et de boire, sauf de l'eau, entre les repas. Par esprit de sacrifice, plusieurs s'imposaient volontairement une pénitence, comme ne pas fumer. Les dimanches du carême n'étaient pas jours de jeûne obligatoire mais plusieurs s'imposaient, ces jours-là, les mêmes sacrifices qu'en semaine. Ne pas se conformer aux exigences de l'Église en ce temps du carême constituait une faute plus ou moins grave, selon le cas.

Certains, de leur propre chef, s'accordaient des permissions pour célébrer la mi-carême, mais l'Église n'a jamais reconnu de tels écarts.

Le Dimanche des Rameaux, soit le dimanche précédant la semaine sainte, les paroissiens apportaient à la messe, pour les faire bénir, des palmes ou des branches de sapin dont le bout était placé en croix. On pendait ces rameaux au mur ou on les glissait derrière les crucifix. Ces rameaux étaient censés apporter les bénédictions du Ciel sur la maison et ses habitants.

À suivre...

De quoi se nourrissaient nos ancêtres ?

Par Claude Désy (1^{ère} partie)

Pour renseigner nos membres, sur un sujet dont on n'entend peu parler, Roland Gauthier, notre vice-président, nous a suggéré, dernièrement de reprendre, dans notre revue, ces deux textes de son beau-frère, monsieur Désy, textes qui ont déjà parus dans le bulletin Entre-Nous du Club de généalogie de Longueuil (juin 1999, vol. 8, no 2, page 24 et septembre 1999, vol. 8, no. 3, page 18), l'auteur et le Club de généalogie, étant d'accord.

Nos ancêtres, une fois arrivés en Nouvelle-France, devaient se débrouiller pour s'alimenter le plus sainement possible. Il y avait certes les navires en provenance de

France et des Antilles qui accostant au petit port de Québec contenaient dans leur cale des provisions pour la nouvelle colonie, mais cela restait nettement insuffisant.

Les bûcherons devaient donc d'abord se mettre à l'œuvre afin de faire reculer la forêt après quoi les laboureurs s'affairaient à préparer la terre pour que les fermiers sèment et coupent le blé. Puis les moulins des meuniers se mettaient à battre des ailes afin de le rendre en farine dont les boulangers se servaient pour cuire le PAIN. Vous comprendrez ici que c'était l'aliment principal.

La majorité de la population avait l'avantage de vivre le long du St-Laurent et le chef de famille aidé des autres membres pouvait y exploiter une terre. Souvent un petit carré situé à quelques mètres de la maison leur servait de jardin où poussaient des légumes et des fruits. Un de ces fruits «géants» dont fait mention Marie de l'Incarnation à son fils est la citrouille qui disait-elle : «Préparée à l'amérindienne, elle vaut bien la pomme de rainette et elle en a le goût ». Pour sa part, le célèbre Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières puis seigneur de la Seigneurie des Îles Percées, nous informe sur la culture des légumes et des herbes en potagers. Il énumère entre autres : navets, rabioles, betteraves, carottes, panais, salsifis, toutes sortes de choux, oseille, cardes, asperges, laitues, cerfeuil, chicorée, pimprenelle, oignons, poireau, ail, cive hysope, bourrache et buglosse (sic).

La proximité de l'eau permettait à ces braves gens de profiter de plusieurs sortes de poissons dont l'anguille d'eau douce, la truite, la perchaude, le doré très abondants à cette époque. On y chassait également du gibier de rivière tel l'outarde,

l'oie grise, le castor ou le canard, sans oublier la tourte aujourd'hui complètement disparue qui donna l'idée aux cuisinières d'inventer la tourtière.

Les bêtes à cornes comme le bœuf utilisé pour labourer la terre ou traîner du bois l'hiver sur la neige et la vache qui fournissait le lait, le beurre et le fromage ne servaient à l'alimentation que pour les grandes occasions. Par contre le porc était particulièrement prisé pour sa viande, de même que son sang converti en délicieux boudin et son lard qu'on faisait macérer dans la saumure pour le saler. Il y avait aussi l'agneau qui après avoir été dépouillé plusieurs fois de son manteau de laine se retrouvait sur la table. Les oiseaux de basse-cour et les œufs apprêtés de mille et une façons faisaient les délices des habitants. Il existait aussi quantités de gros et de petits gibiers dans les bois environnants que l'on chassait pour s'en nourrir. C'étaient des chevreuils, des ours, des porcs-épics et des lièvres.

Les amérindiens ont beaucoup appris à l'homme blanc comme la cueillette de certaines baies sauvages inconnues de ceux-ci de même que la découverte de pruniers sauvages et l'utilisation des produits de l'érable.

Voilà en résumé ce que nos ancêtres se mettaient sous la dent aux XVIIe et XVIIIe siècles.

À suivre...

Texte paru dans la revue Héritage, de la Société de Généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, novembre 2000.



ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX...

Cette chronique a pour but de souligner les événements importants de nos familles. Présentée sous forme généalogique, elle peut aider nos membres et tous nos lecteurs à mieux comprendre tous les liens qui nous unissent.

Jusqu'à maintenant préparée à l'attention des familles Martineau et St-Onge, issues de l'ancêtre Mathurin Martineau, elle s'adresse également à de nouveaux membres de familles Martineau, issues des ancêtres Louis Martineau et Jacques Martineau. Ces ancêtres, tous originaires de régions françaises avoisinantes, ont peut-être des liens familiaux. Le temps et les efforts des chercheurs nous aideront peut-être un jour à les découvrir.

Nous vous invitons donc tous à nous communiquer vos avis et vos anniversaires de naissances, mariages et décès, ou tout événement spécial qui touche votre famille. N'hésitez surtout pas à nous envoyer tous les détails (ex. : découpages de journaux, photos, etc.) à partir desquels nous pourrions faire les recherches d'ascendance et composer les textes. Nous avons besoin de vous pour parler de vous. C'est pourquoi votre collaboration est nécessaire pour nous aider à raconter votre famille à travers les événements de la vie.

50^{ème} Anniversaire de Mariage

Isabelle Poulet et Jacques Martineau

Tout a commencé à Ottawa, capitale de notre beau pays le Canada où nous nous sommes rencontrés et, suite à un an de fréquentations, nous nous sommes mariés. Le mariage eut lieu, le 14 octobre 1950, à Ste-Gertrude QC la paroisse natale d'Isabelle.

Grâce à la Bonté Divine nous avons passé le cap de nos Noces d'Or, et pour commémorer cet événement remarquable, nos enfants organisèrent une belle réception en notre honneur laquelle fut remplie de gaieté et d'émotions agréables.

Suite à des retraites anticipées, en 1992, nous avons déménagé à Cornwall, Ont, où nous jouissons d'un repos bien mérité, et où, tous les



deux, jouons au golf, faisons du ski de fond, et en plus, Isabelle fait de la danse de ligne pendant que Jacques joue aux quilles.

L'équipe du journal *Le Martinos* désire vous souhaiter à tous les deux nos plus sincères félicitations et longue vie parmi nous.

DÉCÈS...

Par Michel St-Onge et Roger St-Onge

Condoléances

Par : Roger St-Onge

Au nom de tous les membres de l'association Martineau-Saintonge, l'équipe du journal désire exprimer ses plus sincères condoléances au Dr Yvan Martineau d.c., et sa famille d'Angleterre, à l'occasion du décès, de sa mère Mme Alfréda Couture Martineau, survenu le 22 avril 2000 à l'âge de 89 ans. Vous vous rappelez, sans doute, que le Dr Martineau d.c. est ce lointain cousin qui nous transmet le récit de ses recherches, en même temps que de ses visites des différentes villes de France, tout en étant sur les traces de Mathurin Martineau. Ces récits, que nous avons pu prendre connaissance grâce à notre consœur Ginette Martineau Tremblay du Lac St-Jean, nous ont passionnément intéressé et nous en sommes tous reconnaissants envers le Dr Martineau et Mme Ginette de nous en informer aussi gentiment.

Alfréda Couture Martineau

TITRE D'ASCENDANCE – MARTINEAU DIT LORMIÈRE

MATHURIN I Martineau	(Madeleine Fiset) Sainte-Anne-de-Bedapré, 16-07-1690
JOSEPH II Martineau	(Marie-Anne Boucher) St-Nicolas, 04-02-1727
JOSEPH-MARIE III Martineau	(Angélique Bourassa) St-Nicolas, 18-11-1748 → St-Nicolas
JOSEPH-MARIE IV Martineau	(Angélique Dubois) St-Antoine-de-Tilly, 09-08-1773
ALEXIS V Martineau	(Marguerite Demers) St-Antoine-de-Tilly, 28-08-1809
ALEXIS VI Martineau	(Lucie Gingras) St-Antoine-de-Tilly, 28-10-1847
ISAÏE VII Martineau	(Delphine Simard) St-Patrice de Magog, 27-04-1873
EUGÈNE VIII Martineau	(Démérise Dubé) St-Herménégilde, 06-10-1902
RÉGIS IX Martineau	(Alfréda Couture) Courcelles, 22-08-1931



Le 22 avril 2000, est décédée Mme Alfréda Couture, à l'âge de 89 ans, épouse de feu Régis Martineau et demeurant à Coaticook. Mme Martineau laisse dans le deuil ses enfants : Martial (Paule Gagnon), **Yvan (Susan Elliott)**, Ghislaine (Guy Francoeur), Jean-Nil (Simone Bédard); ses petits-enfants : Stéphane (Sonia Lapointe), Sonia (Rick Lambert), Marc (Allyson Cracknell), Michelle, Nicole, Christian (Sonia Bénard), Jasmin (Sandra Cloutier), Anne-Sophie (Marco Vaillancourt), Sébastien (Isabelle Gagnon), Anik, Dany; 15 arrière-petits-enfants ; ses belles-sœurs : Lucia (feu Gabriel Lebel), Germaine (feu Jean-Paul Dupont), Gabrielle Bergeron (feu Armand Martineau) ; ainsi que

plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Ses funérailles ont eu lieu le mardi 25 avril, à 10h30 en l'église St-Jean-l'Évangéliste, suivies de l'inhumation au cimetière St-Edmond.

Madeleine St-Onge Mayer

TITRE D'ASCENDANCE – MARTINEAU DIT ST-ONGE

MATHURIN I Martinos	(Madeleine Fiset) Sainte-Anne-de-Baupré, 16-07-1690
SIMON II Martineau	(Geneviève Arcand) Deschambault, 25-02-1726
SIMON III Martineau	(Madeleine Pichet (Pichette)) Louiseville, 27-08-1764
FRANÇOIS IV Martineau	(Marie Leclair) St-Antoine de Louiseville, 22-09-1806
FRANÇOIS V Martineau	(Josephte Allard) St-Léon-le-Grand, 09-07-1832
FÉLIX VI St-Onge	(Georgiana Paquette Lavallée) St-Paulin, 22-04-1873
ALBERT VII St-Onge	(Cora Lamy) St-Étienne-des-Grès, 22-08-1916
MADELEINE VIII St-Onge	(Jean-Claude Mayer) St-Marc de Shawinigan, 05-09-1964



Le 6 mai 2000, au Centre Hospitalier Centre Mauricie, Madeleine St-Onge, 63 ans et 9 mois, épouse de Jean-Claude Mayer (fils de Joseph Mayer et de Cléoplie Ayotte), de Shawinigan. Elle était la fille de feu Albert St-Onge et la petite-fille de Félix St-Onge. Elle laisse 2 enfants : Lucie (Courtney Eston), et Sylvain Mayer (Lyne Boucher) et une petite-fille. Elle était la sœur de : Pauline (Robert Charette), Gaston (Jeanne Falardeau), Lucienne (feu Maurice Lamarre), Jeanne (feu Roméo Vincent), André (feu Pauline Gélinas), Jack (Micheline Labonne), Charles (Lise Deschênes), et Normand St-Onge (Florence Gignac), ainsi que de feu : Marguerite (Lucien Morin), Étienne (Gemma Ruest), et Jean-Rock (feu Simone Elliot et feu Réjeanne Charbonneau), Thérèse (feu Gérard Lesieur), et Françoise St-Onge (feu Réal Guimond).

Ses funérailles ont eu lieu le mardi 9 mai en l'église St-Marc de Shawinigan et ont été suivies de l'inhumation au cimetière St-Michel de Shawinigan-Sud.

Fernand Yelle

TITRE D'ASCENDANCE – MARTINEAU DIT ST-ONGE

MATHURIN I Martinos	(Madeleine Fiset) Sainte-Anne-de-Baupré, 16-07-1690
SIMON II Martineau	(Geneviève Arcand) Deschambault, 25-02-1726
SIMON III Martineau	(Madeleine Pichet (Pichette)) Louiseville, 27-08-1764
ALEXIS IV Martineau	(Angèle (Angélique) Billy dit St-Louis) Louiseville, 07-11-1803
ALEXIS V Martineau	(Marie-Louise Fréchette) St-Léon-le-Grand, 23-11-1830
HILAIRE VI St-Onge	(Adéline Chaîné) Ste-Anne de Yamachiche, 04-07-1854
IDISORE VII St-Onge	(Amanda Bellemare) St-Étienne-des-Grès, 06-10-1890
ALBERTINE VIII St-Onge	(J. Désiré Malboeuf) Ste-Flore de Grand-Mère, 09-09-1913
FERNANDE IX Malboeuf	(Fernand Yelle) N.-D. des Victoires de Montréal, 18-10-1976

Le 21 juillet 2000, à St-Lin des Laurentides, Fernand Yelle, 84 ans, époux de Fernande Malboeuf, auparavant de St-Roch-de-l'Achigan et autrefois de Montréal. Né à Pointe St-Charles

de Montréal, il était le fils de feu Joseph Yelle et de feu Marie-Louise Bourdon. Son épouse est la fille de feu Albertine St-Onge-Malboeuf et la petite-fille d'Isidore St-Onge. Il était le beau-frère de : Claire (feu Guy Valiquette) et Émilienne (Mimi) Malboeuf (feu Olivier Poulin), ainsi que de feu : Joffre (Marie-Paule Émond), Jean-Marie (Laurette Grenier), Flore-Aimée (feu Roger Émond), Léonard, Maurice, et Pierrette Malboeuf (Ovila Drapeau).

Ses funérailles ont eu lieu le mercredi 26 juillet en l'église de St-Roch-de-l'Achigan et ont été suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

Joseph Duhaime

TITRE D'ASCENDANCE – MARTINEAU DIT ST-ONGE

MATHURIN I Martinos	(Madeleine Fiset) Sainte-Anne-de-Baupré, 16-07-1690
SIMON II Martineau	(Geneviève Arcand) Deschambault, 25-02-1726
SIMON III Martineau	(Madeleine Pichet (Pichette)) Louiseville, 27-08-1764
ALEXIS IV Martineau	(Angèle (Angélique) Billy dit St-Louis) Louiseville, 07-11-1803
ALEXIS V Martineau	(Marie-Louise Fréchette) St-Léon-le-Grand, 23-11-1830
ANTOINE VI St-Onge	(Clarisse Thysdel) St-Antoine de Louiseville, 21-01-1868 (2 ^e mariage)
OLIDA VII St-Onge	(Nazarie Duhaime) St-Pierre de Shawinigan, 02-02-1903
JOSEPH VIII Duhaime	(Rose-Anna Boucher) St-Barnabé Nord, 27-06-1927



Le 4 décembre 2000, à la résidence St-Laurent, Joseph Duhaime, 95 ans et 9 mois, époux de feu Rose-Anna Boucher (décédée le 13 août 1996). Né Joseph Henri à St-Barnabé Nord le 29 mars 1905, il était le fils de feu Olida St-Onge-Duhaime et le petit-fils d'Antoine St-Onge. Il était le père de : Monique (Lauréat Gélinas), Claude (Yolande Bellemare), Léo (feu Lisette Gélinas et Thérèse Lambert), Gilles (Denise Trahan), ainsi que de feu Christine Duhaime (décédée à 8 ans le 25 octobre 1944). Il était le frère de : Béatrice (feu Eddy Gélinas, mariés à St-Barnabé le 2 février 1927) et Gertrude Duhaime (feu Joseph Milot, mariés à St-Barnabé le 8 juillet 1947). Il laisse également 12 petits-enfants et 20 arrière-petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu le samedi 9 décembre en l'église de St-Barnabé Nord et ont été suivies de l'inhumation au cimetière de l'endroit.

Antoni St-Onge

TITRE D'ASCENDANCE – MARTINEAU DIT ST-ONGE

MATHURIN I Martinos	(Madeleine Fiset) Sainte-Anne-de-Baupré, 16-07-1690
SIMON II Martineau	(Geneviève Arcand) Deschambault, 25-02-1726
SIMON III Martineau	(Madeleine Pichet (Pichette)) Louiseville, 27-08-1764
ALEXIS IV Martineau	(Angèle (Angélique) Billy dit St-Louis) Louiseville, 07-11-1803
ALEXIS V Martineau	(Marie-Louise Fréchette) St-Léon-le-Grand, 23-11-1830
ANTOINE VI St-Onge	(Eutychienne Lamothe) Ste-Anne de Yamachiche, 15-02-1887 (3 ^e mariage)
J. FRANÇOIS VII St-Onge	(Albertine Côté) St-Bernard de Shawinigan, 01-06-1914
ANTONI VIII St-Onge	(Aline Ménard) St-Jacques d'Embrun, Ontario, 17-06-1944



Le 28 décembre 2000, Antoni St-Onge, 80 ans, époux de feu Aline Ménard, demeurant à Montréal. Né à Shawinigan le 27 septembre 1920, il était le fils de feu Joseph-François St-Onge, commerçant et ex-échevin de Shawinigan, et le petit-fils d'Antoine St-Onge. Il laisse 5 enfants : Robert (Diane Coutu), Denis (Diane Bergeron), Micheline (Vital Gahungu), Colette (Michel Witkowski), et Diane St-Onge ; ainsi que 7 petits-enfants. Il était le frère de : Suzanne (feu Jean-Paul Veillette), Thérèse (feu Edouard T. Newman), et Marcel St-Onge (Marie-Paule Rheault) ainsi que de feu : Charles-Edouard (feu Simone Foucault), André (Alida Arsenault), Joachim (Marie-Rose Bellemare), Albertine-Berthe (Marc Modena), Irène (feu Fernand Lamarre), Madeleine St-Onge-Riberdy, et Marguerite Veillette St-Onge.

Industriel, fondateur et copropriétaire avec son frère André, de la Vitrierie Shawinigan. A été le 3^e maire de la municipalité de Shawinigan-Est, du 16 mai 1955 au 7 novembre 1956.

Échevin du quartier no 7 de novembre 1960 à novembre 1963. A quitté Shawinigan pour Montréal en 1964. (Re : « Shawinigan depuis 75 ans » de Fabien LaRochelle).

Ses funérailles ont eu lieu le samedi 30 décembre en la Chapelle du Complexe funéraire Alfred Dallaire inc., « Le cimetière près du fleuve » à Longueuil.

À BIENTÔT, AU
PROCHAIN JOURNAL...

**POUR TOUT GENRE D'IMPRESSION
VOYEZ UN EXPERT**

SAUVÉ ET FILS LTÉE

1489, rue Dufresne, Montréal (Québec) H2K 3J4
tél. : (514) 522-1812 / 522-4812
télécopieur : (514) 526-7369

Fernand Sauvé est l'époux de Rita St-Onge, membre de notre association des Martineau – Saintonge. Monsieur Sauvé est le fondateur de l'imprimerie Sauvé et fils Ltée, notre imprimeur commanditaire, que nous vous recommandons depuis longtemps pour tous vos besoins d'impression.

Grâce à la précieuse collaboration de son fils Marcel, propriétaire actuel de l'imprimerie, nous pouvons toujours bénéficier d'un service gratuit d'impression pour les billets, cartes de membre, règlements de l'association, etc. N'hésitez donc pas à appeler M. Marcel Sauvé pour obtenir un estimé gratuit et réaliser ainsi un projet depuis longtemps caressé. Ce sera votre façon de remercier notre précieux commanditaire.

Société canadienne des poses
Envoi de publication canadienne
contrat no : 94676
Bulletin de l'Association des Familles-Souches québécoises inc.
Case postale 6700, Sillery (Québec)
Canada G1T 2W2

Port de retour garanti

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1192-2443
Bibliothèque Nationale du Québec

041W

Michel St-Onge
4445 Henri Bourassa Ouest #201
Ville St-Laurent,
H4L 5G5